

Profession

COACH DE VIE

Cette profession naissante a tous les critères nécessaires pour être hissée au rang de métier : une clientèle bénéficiant d'un accompagnement professionnalisé, des formations certifiantes, un savoir-faire et un savoir-être précisés, une identité professionnelle clairement posée ainsi qu'une éthique et un code de déontologie⁽¹⁾ élaborés et défendus par des instances fédératrices⁽²⁾.

Etre coach de vie⁽³⁾ cela ne s'improvise pas, cela s'apprend. Exercer en tant que coach de vie nécessite une formation, une validation des acquis, une certification et une supervision régulière. Etre coach de vie c'est s'inscrire dans une perspective, d'apprentissage permanent, d'approfondissement des savoirs et d'un questionnement de la pratique et du positionnement.

Comme toute profession il existe un socle, un corpus de savoirs incontournables qui va bien au-delà de l'acquisition d'outils et de techniques. Si ceux-ci participent et facilitent la mise en relief d'une situation, c'est la nature et la qualité du positionnement du coach de

vie qui apportent l'amplitude relationnelle nécessaire et la dimension de l'accompagnement inhérente à cette profession. Le coaching de vie se définit en effet par l'accompagnement. Il trouve clairement son identité comme un métier de la relation d'accompagnement ce qui pose avec netteté les contours et les limites de son périmètre d'action. Il y a ce qui existe à l'intérieur et à l'extérieur de ce périmètre, autrement dit ce qui est et ce qui n'est pas le coaching de vie. C'est ainsi que le coaching de vie n'est pas de l'assistance et il se démarque d'une relation d'aide de type psychothérapeutique. Il ne s'agit aucunement de « soigner l'autre, de le guérir et de le sauver ».

« Etre coach de vie, cela ne s'improvise pas, cela s'apprend. »



« L'accompagnement identifie la profession de coach de vie. »



Dans accompagner il y a « être à côté, être avec ». Faire à la place de l'autre, lui imposer des vues et des conseils ou le diriger dans une direction ne relèvent pas du coaching de vie. Le coach de vie ne se charge pas de résoudre le problème de l'autre. En revanche, il soutient, encourage et facilite tout ce qui peut être mis en œuvre par l'accompagné afin qu'il trouve par lui-même sa réponse.

Le coaching de vie est ancré sur l'écoute relationnelle. La position coach de vie – coaché nécessite des capacités d'écoute, d'attention, d'accueil du client là où il est et tel qu'il est ainsi qu'un climat de confiance. Cette écoute n'est pas seulement focalisée sur ce que dit le client. Elle recouvre la totalité de l'échange, dans ses silences comme dans ses propos. Les cinq sens perçoivent, captent et élargissent le niveau de disponibilité du coach de vie. Sa qualité de présence, sa neutralité bienveillante, son acception inconditionnelle de là où se trouve le client et la façon dont il perçoit son environnement et ses comportements, encouragent ce dernier à une libre expression imaginative et exploratrice et à l'émergence des besoins profonds. Le coach est « un entendant professionnel ». Cela nécessite à partir de sa posture de coach de

vie, disponibilité, recul et humanisme. Un coach de vie à sa juste place dans la relation avec le client est un professionnel qui accueille, accompagne et « autonomise ». Le coach de vie facilite le changement engagé par le coaché en créant un entre-deux basé sur la confiance et le respect. C'est un métier exigeant qui requiert une formation adaptée à la spécificité relationnelle induite par la relation d'accompagnement. Il rend incontournable un travail personnel. La maturité professionnelle d'un coach de vie passe par la capacité à se remettre en cause, à s'intérioriser et à être supervisé régulièrement. Approfondir sans cesse ses savoirs, se donner les moyens de faire reculer ses zones d'ombre et ses méconnaissances, mais aussi d'être vigilant quant aux mouvements de ses transferts donnent à comprendre que les compétences du coach de vie s'étendent bien au-delà de l'utilisation d'outils aussi performants soient-ils. Le coach de vie est un miroir, « une surface réfléchissante » face

à laquelle le coaché s'interroge, doute, ose, s'exprime et agit ! Son rôle est d'accompagner le client dans son processus d'évolution, de changement voire de transformation. Il participe à la clarification des pensées, des analyses et des jugements. Il provoque par la qualité de sa présence, des prises de conscience et des modifications dans les attitudes et les prises de décision du client.

La complexité relationnelle présente dans le lien coach de vie - coaché, la responsabilité qu'une relation à l'autre engage et l'acquisition d'une posture d'accompagnement posent très clairement le fait que coacher ne s'improvise pas. Coach de vie est un vrai métier. ■

TEXTE Roger DAULIN - mai 2015
Coach de vie et Directeur de Ecol'COACH
Président de la FCV

Ecol'
COACH